

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JANVIER 2020**

ABSENT : Mr E. DARMET

ABSENTS EXCUSES : Mmes BESSENAY N. - PALLUAT DE BESSET A.

PRESENTS : 11

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 22 novembre 2019

REHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE DES FETES – ATTRIBUTION DU LOT N°5 – METALLERIE

Monsieur PONVIANNE donne lecture de 2 devis pour le lot n°5 – Métallerie. Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir la Société d'un montant de 93 736.93 HT et 112 484.32 TTC.

REHABILITATION ET EXTENSION DE LA SALLE DES FETES – DESAMIANTAGE

Monsieur PONVIANNE rappelle que suite au diagnostic obligatoire, de l'amiante a été trouvé dans la colle de la faïence. Les travaux intérieurs ne peuvent reprendre sans avoir fait réaliser au préalable le désamiantage par une société spécialisée. Donne lecture de 2 devis. Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir le moins disant, à savoir, la société POILANE à St Jute la Pendue d'un montant de 18 500 Euros HT et de 22 200 Euros TT.

NETTOYAGE DU CLOCHER DE L'EGLISE

Monsieur THIVOLET rappelle que de très nombreux pigeons avaient élu domicile dans le clocher de l'église et qu'il est nécessaire de faire nettoyer les tas d'excréments. Donne lecture de 2 devis. Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de retenir le moins disant, à savoir la société FOREZ NETTOYAGE de Montbrison pour un montant de 600 Euros HT et 720 Euros TTC.

BIBLIOTHEQUE DE CLEPPE

Monsieur le Maire informe que les bénévoles de la bibliothèque de Cleppé proposent aux professeurs de l'école des prêts de livres. Ils peuvent, si les professeurs le souhaitent, les apporter chaque mois.

Rappelle que la bibliothèque de Cleppé est ouverte aux habitants de la commune qui souhaitent emprunter des livres.

COURSE CYCLISTE – 78^{ème} PARIS – NICE :

Lors de sa 5^{ème} étape, la course traversera la commune le jeudi 12 mars 2020 entre 13 heures 10 et 13 heures 25. Elle empruntera la D18 en provenance de St Germain Laval pour se diriger sur Feurs.

Le Maire, M. MIOMANDRE